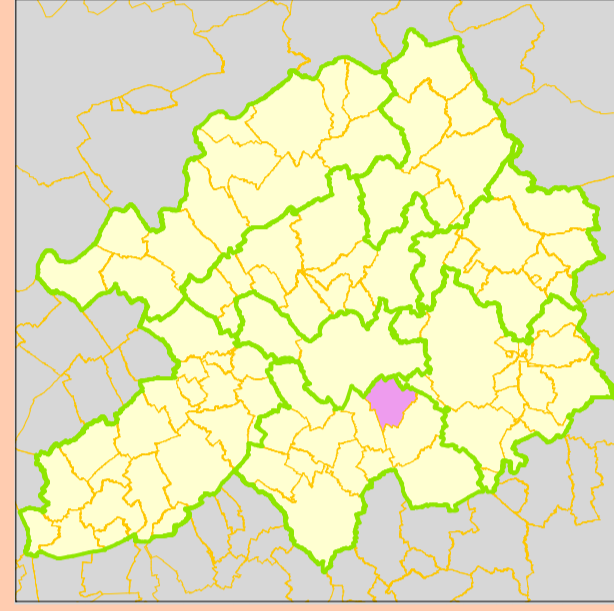


PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVE PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE
LE 8 OCTOBRE 2004

PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFIE PAR DELIBERATION DU 14 OCTOBRE 2016

RONCHIN
COURONNE SUD DE LILLE



LEGENDE : P.L.U.

DESTINATION DES SOLS	
UA ZONE URBAINE MIXTE A CARACTERE CENTRAL ET A DOMINANTE D'HABITAT	UK ZONE DES RIVES DE LA HAUTE DEULE
UB ZONE URBAINE MIXTE DE DENSITE ELEVEE ET A DOMINANTE D'HABITAT	UU ZONE D'EQUIPEMENTS UNIVERSITAIRES ET D'ACTIVITES SCIENTIFIQUES
UC ZONE URBAINE MIXTE DE DENSITE MOYENNE A DOMINANTE D'HABITAT, ASSURANT LA TRANSITION ENTRE LES QUARTIERS CENTRAUX ET LES QUARTIERS DE FAIBLE DENSITE	UH ZONE DE LA CITADELLE DE LILLE
UD ZONE URBAINE DE FAIBLE DENSITE A URBANISATION MODEREE A DOMINANTE D'HABITAT	UN ZONE DE L'UNION
UE ZONE D'ACTIVITES PERIPHERIQUE	UV ZONE D'AEROPORT OU D'AERODROME
UF ZONE D'ACTIVITES A VOCATION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE A MAINTENIR, PRIVILEGIER ET RENFORCER	AUC ZONE NATURELLE A URBANISER CONSTRUCTIBLE
UG ZONE D'ACTIVITES DIVERSIFIEES : BUREAUX-COMMERCE-SERVICES	AUD ZONE NATURELLE A URBANISER DIFFEREE
UX ZONE A DOMINANTE COMMERCIALE	A ZONE AGRICOLE
UL ZONES D'EURAILLIS (UL1:EURAILLIS / UL2:EURAILLIS 2 / UL3:PEPINIERE)	UP ZONE DE PARC URBAIN
UM ZONE DE LA HAUTE BORNE	NP ZONE NATURELLE POUVANT ACCUEILLIR DES CONSTRUCTIONS RESPECTANT LA PRESENVATION DES SITES ET DES PAYSAGES
	NE ZONE NATURELLE DE PROTECTION DES MILIEUX ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES
EMPLACEMENTS RESERVES	
RESERVES D'INFRASTRUCTURE	EMPLACEMENT RESERVE POUR DU LOGEMENT (E.R.L.)
RESERVES DE SUPERSTRUCTURE	SERVICE DE PROJET D'EQUIPEMENT PUBLIC
SERVICE DE MIXITE SOCIALE	SERVICE DE TAILLE DE LOGEMENTS
PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ARCHITECTURALES	
ESPACES BOISES CLASSES A CONSERVER OU A CREER	JARDINS FAMILIAUX
ESPACES BOISES SECTEUR DE PARC	PROTECTION TERRAINS CULTIVES EN ZONE URBAINE
FORTE QUALITE PAYSAGERE DES SECTEURS RESERVES PRINCIPALEMENT A L'EXPLOITATION AGRICOLE	ZONES DE PROTECTION DU P.L.U. DES CHAMPS CAPTANTS
	PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHES (D.U.P. CHAMPS CAPTANTS)
RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS	
SITES "SEVESO" PROTEGES AU TITRE D'UN P.I.G.	INSTALLATIONS CLASSES (PERIMETRE AUTOUR DES INSTALLATIONS A RISQUE)
SITES POLLUES	SECTEURS A RISQUES D'INONDATIONS
PRESCRIPTIONS DIVERSES	
PRESCRIPTION SPECIALE DE VOIRIE	PERIMETRE DE VALORISATION DES STATIONS D'AXES LOURDS DE TRANSPORT COLLECTIF
MARGE DE RECUL	EMPRISE FERROVIAIRE
ALIGNEMENT OBLIGATOIRE (PEU ALIGNEMENT SUR AXE OU LINEAIRE CONSTRUCTIF)	SECTEURS DE LINEAIRES COMMERCIAUX
LIMITE DE CONSTRUCTIBILITE	COULOIR HAUTE TENSION
BCP1 (RIVES DE LA HAUTE DEULE)	CONDUITE D'EAU FUTURE
BCP2 (RIVES DE LA HAUTE DEULE)	CHEMINEMENT PIETON EXISTANT OU A CREER
ORIENTATION DES CONSTRUCTIONS	PROLONGEMENT DE VOIES OU ACCESS (VOIE PRINCIPALE, VOIE DE DESSERTE, CHEMINEMENT PIETON...)
CONTINUTE BÂTIE	PERSPECTIVE A ORGANISER
CLÔTURE IMPOSEE	BATIMENTS A CONSERVER
IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES (EN RAJON)	PLANFOND DE HAUTEUR SPECIFIQUE DE PARC (EURAILLIS)
EMPRISES BÂTIES	ESPACES PUBLICS (TRACE SUSCEPTIBLE D'AJUSTEMENT)
LIMITE COMMUNALE	VOIRIE OPTIONNELLE
LIMITE PARCELLAIRE	ESPACES VERTS
VOIES D'EAU (RIVERS, CANAUX, PLANS D'EAU...)	AUTRES EQUIPEMENTS D'INTERET GENERAL
	CORRIDOR BOISE

LE P.L.U. DES COMMUNES PERIPHERIQUES EST PORTE A TITRE INDICATIF
ECHELLE : 1/50000

